

# **Loi**

## **(10271)**

**modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Versoix (création d'une zone de verdure et abrogation de la zone de développement 4A) au lieu-dit « Parc du Grand-Montfleury »**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

### **Art. 1 Approbation du plan**

<sup>1</sup> Le plan n° 29505-541, dressé par le département en charge de l'aménagement, en date du 12 octobre 2005, modifiant les limites de zones sur le territoire de la commune de Versoix (création d'une zone de verdure et abrogation de la zone de développement 4A au lieu-dit « Parc du Grand-Montfleury ») est approuvé.

<sup>2</sup> Les plans de zones annexés à la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, du 4 juin 1987, sont modifiés en conséquence.

### **Art. 2 Degré de sensibilité**

En conformité aux articles 43 et 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, du 15 décembre 1986, il est attribué le degré de sensibilité II (pour les bâtiments comprenant des locaux sensibles au bruit) aux biens-fonds compris dans le périmètre de la zone de verdure, créée par le plan visé à l'article 1.

### **Art. 3 Dépôt**

Un exemplaire du plan n° 29505-541 susvisé, certifié conforme par la présidence du Grand Conseil, est déposé aux archives d'Etat.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE

Domaine de l'Aménagement du Territoire

Service des Plans d'Affectation

VERSOIX

Feuille Cadastre N° 9

Parcelle N° : 5815

# Modification des limites de zones Parc du Grand Montfleury

**Zone de verdure**

D.S. OPB II (pour les bâtiments comprenant des locaux à usage sensible au bruit)

**Abrogation de la zone de développement 4A**

## Procédure d'opposition

Adopté par le Conseil d'État le :

Visa :

Timbres :

Adopté par le Grand Conseil le :

<b>Echelle</b>		<b>1 / 2500</b>		Date	12 Oct. 2005
				Dessin	DIM
<b>Modifications</b>					
Indice	Objets	Date	Dessin		
	Synthèse + Dpt.	16 mai 2006	DIM		

Code GIREC	
Secteur / Sous-secteur statistique	Code alphabétique
<b>44 - 00 - 05</b>	<b>VSX</b>
Code Aménagement (Commune / Quartier)	
<b>541</b>	
Archives Internes	
Plan N°	Indice
<b>29505</b>	
CDU	
<b>711.6</b>	

